Courrier collectif

À Monsieur le recteur de l'académie de Nancy-Metz
2 rue Philippe de Gueldres
CO 30013
54035 NANCY CEDEX

Monsieur le recteur,

nous sommes convoqués par vos services pour participer en tant qu'examinateurs et membres de jurys aux épreuves du baccalauréat technologique STI2D.

L'épreuve de spécialité de la série STI2D (sciences et technologies industrielles et du développement durable) du baccalauréat technologique comporte une soutenance de projet dont l'évaluation est conduite par deux enseignants qui n'ont pas suivi les élèves-candidats au cours de l'année.

Il appartient aux examinateurs de consulter les dossiers techniques réalisés par les candidats, d'assister à la présentation orale de leur dossier, de les interroger sur le travail réalisé en projet puis de compléter des fiches d'évaluations individuelles.

Pour cet examen, nous sommes convoqués dans un établissement différent de celui de notre affectation pour interroger des élèves que nous n'avons pas en responsabilité au cours de l'année. Il s'agit bien d'une épreuve orale terminale. Pourtant, l'an passé, ce travail n'a donné lieu à aucune rémunération au titre de la participation à un jury d'examen

Monsieur le recteur, nous vous demandons de bien vouloir reconnaître notre travail et notre engagement au service des élèves en nous attribuant les indemnités d'examen prévues par les textes.

En vous assurant de notre dévouement au service public d'Éducation nationale, nous vous prions d'agréer, Monsieur le recteur, nos salutations les plus respectueuses.

Nom, Prénom	**Établissement d'affectation**	**Signature**